Mercredi 11 juillet 2018

ÉVÉNEMENT

Marseille célèbre la fête nationale du 14 juillet

Jean-Claude GAUDIN
Maire de Marseille
Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence
Vice-président honoraire du Sénat

assistera
aux festivités prévues dans le cadre de la fête nationale

samedi 14 juillet 2018

à 9h15, au défilé militaire, avenue du Prado – Marseille (8ème arrondissement)
en présence de
Peter TSCHENTSCHER, Maire de Hambourg

à 22h15, au feu d'artifice, sur le plan d'eau du Vieux-Port – Marseille (2ème arrondissement)

Evénement incontournable de l'année, les festivités du 14 juillet sont toujours très attendues par les Marseillais et les visiteurs en cette période estivale.

En collaboration avec les autorités militaires, la ville de Marseille organise un défilé à 9h15 où le public pourra observer un défilé aérien, à pied et motorisé des différentes unités de la région oeuvrant pour la sécurité des concitoyens. Elles descendront l'avenue du Prado, depuis l'intersection de la rue Paradis jusqu'à la statue de David.

La journée se clôturera à 22h15, par un exceptionnel spectacle pyrotechnique. En cette année placée sous le signe de l'Amour avec MP 2018, la ville de Marseille propose un feu d'artifice sur le thème «Amour et Humour». Orchestré par la société italienne Panzera, ce feu d'artifice grandiose embrasera le ciel marseillais entre le Vieux-Port et le fort d'Entrecasteaux.

Devant les contraintes techniques liées à l'organisation de cette journée, la Municipalité a mis en place un dispositif de sécurité et une réglementation de stationnement et de circulation particulière pour en assurer le bon déroulement.

Traditionnellement, la ville de Marseille convie à ces festivités une ville étrangère avec laquelle elle a tissé des liens de coopération et d'amitié. Cette année, la ville accueillera comme invité d'honneur **Peter TSCHENTSCHER, Maire de Hambourg** dans le cadre du 60e anniversaire du jumelage « Marseille– Hambourg ».

Nous sommes Marseille
mail : presse@marseille.fr
tél. : 04 91 14 64 63 - fax : 04 91 14 65 07
portable : 06 32 28 93 71
54, rue Caisserie - 13002 Marseille
espace presse en ligne : www.marseille.fr
VILLE DE MARSEILLE www.marseille.fr

Accréditations obligatoires

Les journalistes qui souhaitent se rendre à cet événement sont priés de contacter le service presse : 04 91 14 64 13, **avant le vendredi 13 juillet.**

Informations pratiques

Dispositif particulier pour le parc du Pharo

Le jardin du Pharo fermé toute la journée ouvrira ses portes au public dès 19h00 afin que les Marseillais puissent profiter du spectacle pyrotechnique depuis ce site.

Attention ! D'importantes conditions de sécurité seront mises en place à l'entrée du parc : fouilles, palpations et refus d'accès avec objets en verre ou métal, des armes blanches, à feu ou équivalent, des articles pyrotechniques, des substances explosives ou inflammables.

Nous sommes Marseille
mail : presse@marseille.fr
tél. : 04 91 14 64 63 - fax : 04 91 14 65 07
portable : 06 32 28 93 71
54, rue Caisserie - 13002 Marseille
espace presse en ligne : www.marseille.fr
VILLE DE MARSEILLE www.marseille.fr

D'autre part, pour faciliter le bon déroulement des festivités du 14 juillet (le défilé militaire et le feu d'artifice) la ville de Marseille a pris diverses mesures concernant la circulation et le stationnement.

1- Pour le défilé militaire

Circulation

- du 11 juillet à 20 heures au 14 juillet à 20 heures

- Une file de circulation sera neutralisée avenue du Prado côté impair, entre l'arrêt RTM « la plage » et le numéro 561, avec le maintien en permanence d'une voie de circulation.

- le 14 juillet de 13 heures à minuit

- La circulation sera interdite sauf aux véhicules de secours et bus « RTM » autorisés à partir de 15 heures avecnue du Prado entre le rond-point David et le boulevard Carmagnole et dans ce sens.

- le 14 juillet de 5 heures du matin à la fin du défilé, la circulation sera interdite :

- Avenue du Prado, entre la rue Paradis et le rond-point David
- Allée latérale impaire du Prado entre le rond-point David et l'avenue du Parc Borély, sauf accès aux riverains de la traverse de l'Olympique
- Avenue du parc Borély, sur la chaussée centrale et les allées latérales sauf accès garages et immeubles riverains qui seront autorisés à circuler jusqu'à 9 heures
- Allée latérale impaire du Prado, entre l'avenue du Parc Borély et le boulevard Carmagnole, sauf accès garages et immeubles riverains
- Allée latérale paire du Prado, entre la rue Paradis et le rond-point David sauf accès riverains.

- Avenue du Prado, entre le rond-point du Prado et la rue Paradis et dans ce sens
- Avenue Pierre-Mendes-France, entre le rond-point David et le rond-point Henri-Frenay
- Promenade Georges-Pompidou, entre la rue du Commandant Rolland et le rond-point David, et dans ce sens

- Tunnel Prado sud (tube inférieur) – bretelle de sortie David / Avenue du Prado (SDA)

mail : presse@marseille.fr
tél. : 04 91 14 64 63 - fax : 04 91 14 65 07
portable : 06 32 28 93 71
54, rue Caisserie - 13002 Marseille
espace presse en ligne : www.marseille.fr

Stationnement

- du 13 juillet à 23 heures au 14 juillet à 14 heures

- Le stationnement sera interdit sauf aux véhicules techniques et aux cars Promenade Georges Pompidou – côté mer, entre le CMV et le rond-point David

- Allée latérale impaire de l'avenue du Prado
  - entre le rond-point David et la traverse de l'Olympique, sur chaussée et terre-plein
  - entre l'avenue du parc Borély et le boulevard Carmagnole, sur chaussée et terre-plein

- Avenue du Prado sur la chaussée centrale et sur les allées latérales paire et impaire

- Allée latérale paire de l'avenue du Prado, entre le boulevard Carmagnole et le rond-point David, sur chaussée et terre-plein

- Allée latérale impaire de l'avenue du Prado, entre la traverse de l'Olympique et l'avenue du parc Borély, sur chaussée et terre-plein

Nous sommes Marseille
mail : presse@marseille.fr
tél. : 04 91 14 64 63 - fax : 04 91 14 65 07
portable : 06 32 28 93 71
54, rue Caisserie - 13002 Marseille
espace presse en ligne : www.marseille.fr
VILLE DE MARSEILLE www.marseille.fr

2- Pour le feu d'artifice

Circulation

- **du 14 juillet 2018 à 18h30 au 15 juillet 2018 à 01 heure (entre le 15 juillet 18h30 et le 16 juillet à 01 heure 2018 en cas de report du tir), la circulation sera interdite** sauf aux véhicules techniques et aux véhicules de secours :

- Tunnel du Vieux-Port tube ouest : bretelle de sortie « Centre ville - Préfecture »
- Tunnel Prado Carenage : bretelle de sortie « Centre ville - Préfecture »

- Tunnel Vieux-Port tube ouest : bretelle de sortie « Pharo-la Plage »
- Tunnel Prado Carenage : bretelle de sortie « Pharo-la Plage »

- Avenue Vaudoyer
- Avenue de Saint Jean entre la rue de la Caisserie et le Quai du Port et dans ce sens.

- Rue Caisserie entre la Grand Rue et l'avenue Saint Jean et dans ce sens
- Rue Bonneterie entre Grand Rue et la rue de la Loge et dans ce sens
- Rue Mery entre la place Sadi Carnot et et la rue Caisserie et dans ce sens
- Grand Rue entre la rue Mery et la rue Bonneterie et dans ce sens

- Rue de la République entre la place Sadi Carnot et le quai des Belges et dans ce sens
- Les véhicules circulant rue Coutellerie auront l'obligation de tourner à gauche ou d'aller tout droit vers la rue du Docteur Denis Avierinos à leur débouché sur la rue de la République
- Les véhicules circulant rue Henri Fiocca, rue des Prêcheurs et rue Beausset auront l'obligation de tourner à droite à leur débouché sur la rue de la République

- Place aux Huiles
- Cours Jean Balard entre le quai de Rive Neuve et et l'accès parking « Indigo »
- Rue Fort Notre Dame entre le quai de Rive Neuve et la rue Neuve Sainte Catherine
- Rue Plan Fourmiguier

- Boulevard Tellène
- Chemin du Roucas Blanc, entre la rue d'Endoume et le square Pierre Aubert
- Rue du Bois Sacré
- Rue de Pointe-à-Pitre
- Rue Fort du Sanctuaire
- Montée de l'Oratoire
- Rue Vauvenargues
- Rue des Lices
- Parking P1 situé montée de l'Oratoire

- La Canebière entre le boulevard Dugommier et le quai des Belges et dans ce sens
- La Canebière entre la rue Paradis et le quai des Belges
- Rue Pytheas entre la rue Beauvau et le quai des Belges

mail : presse@marseille.fr
tél. : 04 91 14 64 63 - fax : 04 91 14 65 07
portable : 06 32 28 93 71
54, rue Caisserie - 13002 Marseille
espace presse en ligne : www.marseille.fr
VILLE DE MARSEILLE www.marseille.fr

- Les bus seront autorisés à circuler sur la Canebière, entre le boulevard Dugommier et la rue Albert 1er et dans ce sens

- Rue Bonneterie entre la rue de la Loge et le quai du Port
- Passage Pentecontore entre la rue de la Loge et le quai du Port
- Rue Henri Tasso entre la rue de la Loge et le quai du Port
- Rue Juge du Palais Juge du Palais
- Passage Adrien Bles
- Passage Claude McKay

- Rampe Saint Maurice
- Entre la rue Sainte et le boulevard Charles Livon
- Entre l'avenue de la Corse et la rue Sainte et dans ce sens, avec le maintien de la circulation entre la rue Sainte et l'avenue de la Corse et dans ce sens
- Boulevard Charles Livon entre l'avenue Pasteur et le quai de Rive Neuve

- Quai de Rive Neuve
- Quai des Belges
- Quai du Port

- Bretelle de sortie du « tunnel Joliette », en direction du Panier et de l'accès au parking sous l'Esplanade J4

- Tunnel Joliette : accès situé à la hauteur du boulevard des Dames

- Rampe Saint Maurice, entre la rue Sainte et le boulevard Charles Livon
- Boulevard Charles Livon entre l'avenue Pasteur et le quai de Rive Neuve
- Échangeur du bassin des tunnels Prado carénage et Vieux-Port situé à la hauteur du quai de Rive Neuve et boulevard Charles Livon

mail : presse@marseille.fr
tél. : 04 91 14 64 63 - fax : 04 91 14 65 07
portable : 06 32 28 93 71
54, rue Caisserie - 13002 Marseille
espace presse en ligne : www.marseille.fr

Stationnement

- du 14 juillet 2018 à 8 heures au 15 juillet 2018 à 01 heure (entre le 15 juillet 8 heures et le 16 juillet 2018 à 01 heure en cas de report du tir), le stationnement sera interdit et considéré comme gênant sauf aux véhicules techniques :

- Rue Fort du Sanctuaire
- Rue de la Pointre à Pitre

- Place Gabriel Peri, sauf aux véhicules de secours et techniques de plus de 3,5 tonnes
- Rue Reine Elisabeth entre la rue Bir-Hakeim et la Canebière

- Quai du Port
- Quai de Rive Neuve
- Quai des Belges

- Boulevard Charles Livon, entre l'avenue Pasteur et le quai de Rive Neuve
- Rampe Saint Maurice, entre l'avenue de la Corse et le boulevard Charles Livon
- Rue Sainte des deux côtés entre la rampe Saint-Maurice et la rue du Commandant Lamy

- Place aux Huiles
- Cours Jean Ballard des deux côtés entre le quai de la Rive Neuve et l'accès au parking « Vieux Port – D'Estienne D'orves »
- Rue Plan Fourmiguier

- Échangeur du bassin des tunnels Pardo Carénage et Vieux-Port situé à la hauteur du quai de Rive Neuve et du boulevard Charles Livon

- Rue du Sauveur Tobelem au niveau du n°55 sur 20 mètres

- Rue de la Loge :
  * Des deux côtés, entre la rue de la Mairie et la rue Bonneterie
  * Côté paire sur deux emplacements à la hauteur du n°22 (un emplacement réservé livraison et une place de stationnement autorisée aménagé payant)

  Les emplacements réservés aux « personnes à mobilités réduites » et « transports de fonds » devront rester libres en permanence

- Rue Beauvau des deux côtés entre la rue Pythéas et la Canebière, sauf aux véhicules techniques « BMP » et police autorisés à stationner sur chaussée pleine voie
- Rue Bailli de Suffren

- Quai Marcel Pagnol
- Quai dit de la « chaine »
- L'accès au quai de la chaîne, à l'UNM, aux Scouts, aux Cercles des Nageurs, Capitainerie et au GIE « Marseille » devra rester libre

Contacts presse :
Morgane FABRE : 04 91 14 64 32 Florence FAURÉ : 04 91 14 64 14 Stéphanie LAURIN : 04 91 14 64 77